## CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTODÉTERMINATION ET à la BIENTRAITANCE des PERSONNES CONCERNÉES



Ecouter vos désirs, vos souhaits, vos besoins sans jugement et porter avec vous l'espoir de votre rétablissement.



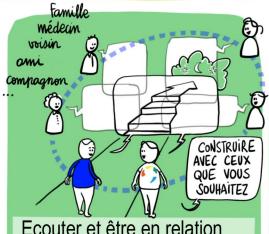
Vous aider à exprimer vos désirs, vos souhaits, vos besoins, si nécessaire à l'aide d'outils adaptés.



Vous donner des informations adaptées à votre compréhension pour des prises de décisions éclairées.



Construire avec vous les programmes d'actions d'accompagnement individuelles ou collectives en lien avec vos désirs, vos souhaits, vos besoins.



Ecouter et être en relation avec toutes les personnes que vous souhaitez associer à votre projet.



Vous accompagner dans la mise en oeuvre des actions d'accom-pagnement individuelles et/ou collectives que nous pensons correspondre à vos besoins.



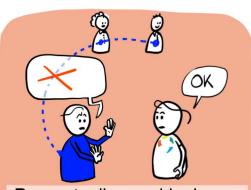
Respecter votre choix de ne pas participer à des actions d'accompagnement qui vous sont proposées.



Soutenir vos prises d'initiatives et accepter que vous changiez d'avis et/ou que fassiez des erreurs.



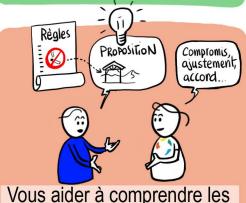
Evaluer régulièrement avec vous les actions de votre projet afin de les réajuster en fonction de vos besoins/désirs/évolutions du moment.



Respecter l'ensemble de vos choix et notamment le fait d'être en lien ou non avec votre famille.



Respecter votre rythme de vie et soutenir votre organisation pour que vous puissiez anticiper les contraintes que vous pourriez avoir.



Vous aider à comprendre les règles de fonctionnement de vos dispositifs et vous inviter à participer à l'amélioration de celles-ci.



Vous informer et vous faciliter l'accès à toutes les données vous concernant que nous pourrions avoir.



